

Avis de constitution

SOCIETE « LUMEN TREE CONSEIL »

Siège ABIDJAN-BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE
LA PHARMACIE ABATTA LOT 138 ILOT 13., Lot 138, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025, et enregistrés le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMEN TREE CONSEIL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
Consultants Formateurs.
Placements de Formateurs.
Coaching dans diverses activités précisées.
Organisation d'évènements.
Consultant dans le Show Biz.
Organisations de voyages touristiques dans divers pays.

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE

LA PHARMACIE ABATTA LOT 138 ILOT 13., Lot 138, Ilot 13

Dirigeant(s) M ADJOBY JEAN JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12358 du 27/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74377/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

